



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

### PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

#### 1. Identification

##### Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK
<b>Numéro du produit</b>	MCC-PROG, MCC-PROGG, MCC-PROL, MCC-PROLi, MCC-PROLG, MCC-PROP, MCC-PROPi, MCC-PROD, MCC-PROJG
<b>Synonymes; noms de commerce</b>	PRO - PROCLEAN SOLVENT, BULK

##### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

**Usage recommandé** Agent de nettoyage.

##### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

**Fournisseur**  
MICROCARE CORPORATION

##### **Fabricant**

MICROCARE CORPORATION  
595 John Downey Drive  
New Britain, CT 06051  
United States of America  
CAGE: OATV9  
Tel: +1 860-827-0626  
Fax: +1 860-827-8105  
techsupport@microcare.com

##### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence** CHEMTREC +1 703-741-5970 (from anywhere in the world)

#### 2. Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

<b>Dangers physiques</b>	Flam. Liq. 2 - H225
<b>Dangers pour la santé</b>	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
<b>Dangers environnementaux</b>	Non Classifié

##### **Physicochimique**

Le produit est facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au ras du sol et s'accumuler au fond des récipients.

##### Éléments d'étiquetage

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

### Pictogramme



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeur très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

### Renseignements supplémentaires pour l'étiquette

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
Réservé aux installations industrielles.

### Contient

PROPANE-2-OL

### Autres dangers

Selon les critères actuels de l'UE, cette substance n'est pas classée comme étant PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>ETHANOL</b> Numéro CAS: 64-17-5	<b>30-60%</b>
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225	
<b>PROPANE-2-OL</b> Numéro CAS: 67-63-0	<b>30-60%</b>
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### Commentaires sur la composition

Ne s'applique pas.

### Composition

### 4. Premiers soins

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

### Description des premiers soins

<b>Orale</b>	Le produit est inflammable. ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Inhalation</b>	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Garder la personne atteinte au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Due to the physical nature of this material it is unlikely that swallowing will occur. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les malaises persistent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Renseignements généraux</b>	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
<b>Orale</b>	Due to the physical nature of this material it is unlikely that swallowing will occur. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner une perte de connaissance. Peut provoquer la nausée, des maux de tête, l'étourdissement et l'intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation, de la rougeur ou une dermatite. Peut provoquer une irritation de la peau /de l'eczéma.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Irritant pour les yeux. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Rougeur. Douleur.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Notes au médecin</b>	Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.
-------------------------	--

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Éteindre avec les moyens suivants: Poudre. Produits chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

**Agents extincteurs inappropriés** Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

<b>Dangers spécifiques</b>	Le produit est inflammable. La chaleur peut produire des vapeurs inflammables.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

#### Conseils aux pompiers

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Les récipients proches de l'incendie doivent être déplacés ou refroidis à l'eau. Utiliser de l'eau pour garder au frais les récipients exposés au feu et pour disperser les vapeurs.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc nitrile. Polyalcool de vinyle (PVAL) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. S'il est impossible d'arrêter la fuite, faire évacuer les lieux. Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas. Éliminer toute source d'allumage. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière incombustible. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité.

#### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Éliminer toute source d'allumage. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter de déverser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Fournir un système adéquat de ventilation. Éviter d'inhaler les vapeurs. Si la contamination de l'air dépasse le niveau acceptable, utiliser un appareil respiratoire approuvé.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Faire une mise à la terre du récipient et de l'équipement de transfert afin d'éliminer tout risque d'étincelles provenant de l'électricité statique. Conserver le récipient bien fermé. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

#### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

**Reference to other sections.** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

##### ETHANOL

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 1000 ppm 1880 mg/m<sup>3</sup>

A3

##### PROPANE-2-OL

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 492 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 400 ppm 984 mg/m<sup>3</sup>

A4

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A3 = Confirmé être cancérigène pour les animaux avec pertinence de cancérigénèse inconnue pour l'homme.

A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'homme.

#### Additional Occupational

#### Exposure Limits

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

#### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.

#### Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.

#### Protection des mains

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc nitrile. Polyalcool de vinyle (PVAL) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Il faut réaliser que le liquide pourrait pénétrer dans les gants. Des changements fréquents sont recommandés.

#### Autre protection de la peau et du corps

En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans les lieux de travail. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection des voies respiratoires

Aucune recommandation spécifique. Porter un masque de protection si la contamination atmosphérique dépasse la limite recommandée pour l'exposition professionnelle.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Liquide clair.

Couleur Incolore.

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

<b>Odeur</b>	Alcoolisé.
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminés. Non déterminés.
<b>pH</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Aucune information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	77.6°C @ 101.3 kPa
<b>Point d'éclair</b>	12°C/54°F Tag à creuset fermé.
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité</b>	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 2.0 %(V) Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 12.7 %(V)
<b>Autre inflammabilité</b>	Aucune information disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	5.2 kPa @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	1.82
<b>Densité relative</b>	Aucune information disponible.
<b>Masse volumique</b>	Ne s'applique pas.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Le produit est facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
<b>Propriétés comburantes</b>	Il n'y a pas de groupe chimique associé à des propriétés comburantes qui soit présent dans le produit.
<b>Indice de réfraction</b>	Aucune information disponible.
<b>Particules d'une taille</b>	Aucune information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Volatilité</b>	100%
<b>Concentration de saturation</b>	Aucune information disponible.
<b>Température critique</b>	Aucune information disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Aucune information disponible.
<b>Udf Phrase 1</b>	Le produit est inflammable.

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Ne se polymérisera pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts. Bases fortes. Acides minéraux forts.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

<b>Autres effets sur la santé</b>	Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, de l'étourdissement et de la nausée. L'inhalation prolongée de concentrations élevées peut endommager le système respiratoire.
<b>Orale</b>	N'est pas considéré comme un danger important à cause des faibles quantités utilisées.
<b>Contact cutané</b>	Le produit a un effet de délipidation pour la peau. Peut provoquer une irritation de la peau /de l'eczéma.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. Le liquide, les aérosols et les vapeurs de ce produit sont irritants et peuvent causer de la douleur, un larmoiement, de la rougeur et une enflure, accompagnés d'une sensation de brûlure, de l'impression d'avoir de la poussière fine dans les yeux ou des yeux.
<b>Risques aigus et chroniques pour la santé</b>	Conserver hors de la portée des enfants.

#### ETHANOL

##### Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL<sub>50</sub>mg/kg) 7 060,0

Espèces Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 7 060,0

##### Toxicité aiguë - par inhalation

Toxicité aiguë par inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 20 000,0

Espèces Rat

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

ETA par inhalation (vapeur 20 000,0 mg/l)

### Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC CIRC Groupe 1 cancérogène pour l'homme.

### PROPANE-2-OL

### Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité selon le NTP Non énumérés à la liste.

OSHA Carcinogenicity Not listed

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de création d'ozone photochimique.

**Toxicité** Pas considéré toxique pour le poisson.

### ETHANOL

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: >10,000 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 7,800 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** , 96 heures: 1000 mg/l, Algue d'eau douce

### PROPANE-2-OL

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 9,640 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 5102 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Cl<sub>50</sub>, 72 hours: >2,000 mg/L, Algues

### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** Le produit est facilement biodégradable.

### ETHANOL

**Persistance et dégradation** Le produit est prévu d'être biodégradable.

### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible.



**PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK****ETHANOL**

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	La bioaccumulation est peu probable.
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible.

**PROPANE-2-OL**

**Coefficient de partage** : 0.05

**Mobilité dans le sol**

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

**ETHANOL**

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

**Autres effets nocifs**

**Autres effets néfastes** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de création d'ozone photochimique.

**13. Données sur l'élimination****Méthodes de traitement des déchets**

**Renseignements généraux** Les matières telles que chiffons et essuie-tout qui ont été contaminées par des liquides inflammable risquent une auto ignition après usage, elles devraient être entreposées dans des récipients munis de couvercles étanches avec fermeture automatique. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire.

**Méthodes d'élimination** Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

**14. Informations relatives au transport**

**Général** Requirements for marking and labeling of package varies depending on mode of transport. If uncertain of proper markings and labeling, call MicroCare for assistance.

**Numéro ONU**

**Numéro ONU (IMDG)** UN1993

**Numéro ONU (ICAO)** UN1993

**Désignation officielle de transport de l'ONU**

**Désignation officielle de transport (TMD)** UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII

**Désignation officielle de transport (IMDG)** UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII

**Désignation officielle de transport (ICAO)** UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII

**Désignation officielle de transport (DOT)** UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII

**Classe (s) de danger relatives au transport**

**Classe du TMD** 3

**PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK**

Classe de l'IMDG 3

Classe/division de l'ICAO 3

**Étiquettes de transport****Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage du TMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'ICAO II

Groupe d'emballage du DOT II

**Dangers environnementaux**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Ne s'applique pas.

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-D

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Non pertinent.

**15. Informations sur la réglementation****Inventaires**Canada (DSL/NDL)  
Oui**16. Autres informations**

Commentaires concernant la révision Note: les lignes entre les marges indiquent des changements importants depuis la révision précédente.

Date de la révision 2017-03-10

Révision 34

Date d'entrée en vigueur 2017-03-10

Numéro de la FDS BULK - PRO

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger intégrales H225 Liquide et vapeur très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

## PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.